

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 12 FÉVRIER 2016**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 12 février 2016.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20160212/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20160212/access.html>

Le 12 février 2016, à 13h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alain MARTEL est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de décision de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion
 - travaux de l'équipe juridique
 - travaux des équipes techniques
- Organisation de la *Frogans Technology Conference 6*,
- Actions de promotion menées par l'OP3FT,

- Adoption de la mise à jour de la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans »,
- Publication de nouvelles versions des ressources liées à la spécification technique FSDL 3.0,
- Publication de nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs »,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

A l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

ORGANISATION DE LA *FROGANS TECHNOLOGY CONFERENCE 6*

Dans le prolongement de sa décision du 5 octobre 2015 portant sur l'organisation de la *Frogans Technology Conference 6*, le Conseil d'administration prend acte des points suivants :

- le programme détaillé de la conférence a été publié sur le site Web « conference.frogans.org » ;
- le règlement du concours de réalisation de sites Frogans, intitulé *Frogans Awards*, a été finalisé et publié sur le site Web « conference.frogans.org » ;
- le concours *Frogans Awards* a été officiellement lancé le 29 janvier 2016.

ACTIONS DE PROMOTION MENÉES PAR L'OP3FT

Dans le prolongement de sa décision du 7 janvier 2016 d'adopter la stratégie de promotion de la technologie Frogans pour l'année 2016, le Conseil d'administration prend acte des points suivants :

- dans le cadre des opérations de promotion de la technologie Frogans à travers le monde en direction des entrepreneurs du secteur de l'Internet, l'OP3FT a animé une conférence dédiée à la technologie Frogans à Saint-Etienne (France) le 21 janvier 2016. Cette conférence était organisée par La Fabrique de l'Innovation. Pour rappel, La Fabrique de l'Innovation est une initiative conjointe de l'Université Jean-Monnet de Lyon, plusieurs établissements d'éducation supérieure de Saint-Etienne (en design ou technique), plusieurs pépinières de startups locales, et un cluster de plus de 200 entreprises innovantes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette initiative a pour objet de favoriser le développement économique dans le domaine du numérique et à promouvoir des projets innovants ;
- dans le cadre des opérations de promotion de la technologie Frogans à travers le monde en direction des professionnels du secteur des technologies de l'information et de la communication, l'OP3FT a animé une « *Master Class* » (présentation magistrale) intitulée « La technologie Frogans sécurise la publication de données sur l'Internet » à l'occasion du Forum International de la Cybersécurité (FIC) qui s'est tenu à Lille (France) les 25 et 26 janvier 2016.

Un article scientifique rédigé en français et en anglais par l'OP3FT a été publié sur le site Web de l'Observatoire FIC aux URL suivantes : <https://www.observatoire-fic.com/la-technologie-frogans-securise-la-publication-de-donnees-sur-linternet/> et <https://www.observatoire-fic.com/the-frogans-technology-makes-the-publication-of-data-on-the-internet-secure/>

- dans le cadre des présentations de la technologie Frogans dans des écoles de design, de graphisme ou d'informatique, l'OP3FT a fait une présentation à l'Ecole des Gobelins à Paris (France) le 28 janvier 2016 ;
- dans le cadre des opérations de promotion de la technologie Frogans à travers le monde en direction des professionnels du secteur des technologies de l'information et de la communication, l'OP3FT participera à la réunion ICANN 55, un événement organisé par l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) qui se tiendra à Marrakech (Maroc) du 5 au 10 mars 2016.

ADOPTION DE LA MISE À JOUR DE LA « CHARTE DES UTILISATEURS DE LA TECHNOLOGIE FROGANS »

Pour rappel, la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans » définit les conditions auxquelles toute personne souhaitant utiliser la technologie Frogans doit se conformer.

La version initiale de cette charte a été adoptée par le Conseil d'administration le 16 février 2015 et publiée sur le site officiel de la technologie Frogans « frogans.org ». Une mise à jour a été adoptée par le Conseil d'administration le 11 mai 2015.

L'équipe juridique présente une proposition de mise à jour de la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans ».

La nouvelle version de la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans » fixe les conditions d'utilisation pour quatre nouvelles catégories d'utilisateurs :

- les Concepteurs de Sites Frogans ;
- les Développeurs de Sites Frogans ;
- les personnes qui créent des ressources basées sur la technologie Frogans ;
- les personnes qui développent des logiciels basés sur la technologie Frogans.

La nouvelle version inclut aussi une section portant sur les cas d'utilisation non prévus dans la charte, ainsi que des modifications lexicales.

Un document comparatif entre la précédente version et la nouvelle version a été préparé par l'équipe juridique à titre d'information.

Au vu de cette présentation, le Conseil d'administration prend acte de la qualité du travail réalisé, et décide d'adopter la mise à jour de la « Charte des Utilisateurs de la Technologie Frogans ».

Ce document ainsi que le document comparatif seront publiés sur le site Web officiel de la technologie Frogans, « frogans.org », aux URL permanentes suivantes :

- en français : <https://www.frogans.org/fr/resources/ftup/access.html>
- en anglais : <https://www.frogans.org/en/resources/ftup/access.html>

PUBLICATION DE NOUVELLES VERSIONS DES RESSOURCES LIÉES À LA SPÉCIFICATION TECHNIQUE FSDL 3.0

Pour rappel, la spécification technique Frogans Slide Description Language (FSDL) est utilisée pour créer et publier des sites Frogans sur l'Internet ou dans les intranets. Les documents FSDL sont échangés entre le logiciel Frogans Player et le serveur où est hébergé le site Frogans.

La version 3.0 de la spécification technique FSDL est en cours d'élaboration par les équipes techniques.

En attendant la publication de la version 3.0 de la spécification technique FSDL, des ressources ont été élaborées par les équipes techniques pour permettre aux développeurs de faire leurs premiers pas avec le langage FSDL et de réaliser leurs premiers sites Frogans :

- *FSDL 3.0 Recap – Elements and Attributes* : ce document présente un résumé des éléments et attributs définis dans la spécification technique FSDL 3.0
- *Frogans Slide Description Language (FSDL) 3.0 - Extract* : ce document présente des extraits de la spécification technique FSDL 3.0

Le Conseil d'administration prend acte que des nouvelles versions de ces documents, rédigés en anglais, ont été publiées sur le site Web officiel de la technologie Frogans « frogans.org », aux URL permanentes suivantes :

- en français : <https://www.frogans.org/fr/resources/fsdl/access.html>
- en anglais : <https://www.frogans.org/en/resources/fsdl/access.html>

PUBLICATION DE NOUVELLES VERSIONS DU LOGICIEL « FROGANS PLAYER POUR DÉVELOPPEURS »

Pour rappel, Frogans Player est le logiciel gratuit, facile à utiliser, sûr et léger, qui permet de naviguer sur les sites Frogans. Il est développé, mis à jour et distribué par l'OP3FT.

Le logiciel Frogans Player est en cours de développement par les équipes techniques.

En attendant la mise à disposition du logiciel Frogans Player, une version appelée « Frogans Player pour Développeurs » a été développée par les équipes techniques afin de permettre aux développeurs de créer et de tester leurs premiers sites Frogans. Cette version est destinée aux développeurs qui souhaitent contribuer au développement du langage FSDL et de Frogans Player.

Le Conseil d'administration prend acte que des nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs », incluant diverses améliorations, ont été publiées en anglais.

Ces nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs » sont disponibles sur les plateformes Windows, Mac OS X et Linux pour les ordinateurs fixes ou portables :

- plateforme Windows : versions Alpha 0.2.8, 0.2.9, 0.2.10, 0.3.1 et 0.4.1
- plateforme Mac OS X : versions Alpha 0.2.8, 0.2.9, 0.2.10, 0.3.1 et 0.4.1
- plateforme Linux : versions Alpha 0.3.1, 0.3.2 et 0.4.1

Le logiciel « Frogans Player pour Développeurs » est publié sur le site Web de téléchargement de Frogans Player « get.frogans ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 15h00.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alain MARTEL
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540